

Bonjour,

LPO Hérault - ZDE Causse d'Aumelas

Source : <http://rapaces.lpo.fr/sites/default/files/mission-rapaces/36/crecinfo14-15rev9.pdf>

01/11/2012 - **En 2009, 130 individus ont été recensés sur St -Pargoire / St-Pons-de-Mauchiens.**
http://ekodelamour.free.fr/public/LPO_2012_11_crecinfo14-15rev9_p7.pdf

Le suivi des rassemblements postnuptiaux consiste à recenser, localiser et mesurer l'importance de l'ensemble des dortoirs utilisés par l'espèce dans le sud de la France , de début août à fin septembre, avant le départ des Faucons crécerelletes vers leurs quartiers d'hivernage africains .

01/11/2012 - **Répartition paysagère des actes de chasse** . (Très éloignée de la ZPS Saint-Pons-de-Mauchiens / Villeveyrac : <http://natura2000.clicgarden.net/sites/FR9112021.html>)
http://ekodelamour.free.fr/public/LPO_2012_11_crecinfo14-15rev9_p13.pdf

Nous avons pu identifier différentes zones ayant vu le plus de localisations par radiopistage . De façon générale, ils concernent tous les secteurs ouverts viticoles entourant les villages de St-Pons-de-Mauchiens et St Pargoire dans un rayon d'un kilomètre. Cependant, on note :

- une forte présence sur un axe reliant St-Pons-de-Mauchiens et St-Pargoire jusqu'au pied mont du bois de St Marcel.

Ainsi que sur un axe Ouest/Est, reliant St-Pons-de-Mauchiens et les lieux-dits Pioch Giniels et Pioch Blanc, avec pour ces deux derniers une des concentrations les plus fortes du territoire suivi .

- une dispersion essentiellement axée sur une ligne menant de St-Pons-de-Mauchiens **au Causse d'Aumelas en passant par les lieux -dits Pioch Blanc , Cantagals , Garrigue-Plaine , Quatre Bornes...**

01/11/2012 - **En 2011, Deux cas de mortalités par collision avec les éoliennes** (par le biais d'un suivi léger de la mortalité...pour le compte d 'EDF EN)

http://ekodelamour.free.fr/public/LPO_2012_11_crecinfo14-15rev9_p15.pdf

Les deux premiers sont relatifs à des mortalités par collision avec des éoliennes des parcs « Nord Bassin de Thau » & « Conques et **Quatre Bornes** » sur la commune d'**Aumelas** , tous deux constatés dans le cadre d'un "suivi mortalité" réalisé par la LPO Hérault pour la société EDF-EN.

- Le premier parc ici cité a vu la découverte d'un cadavre de mâle immature. Cette crécerellette a été découverte le 1er juillet 2011 à 21 mètres au nord d'une éolienne. La cause de mortalité peut être imputée très probablement à la collision avec une pale en mouvement de l'éolienne. Le cadavre était en mauvais état. Il ne restait plus que les ailes, une partie du dos et la tête avec quelques plumes...

- Le second cas de mortalité a été découvert le 22 septembre 2011 à 13 mètres au nord d'une éolienne du second parc cité précédemment. Il était en très bon état et a été déterminé sur place comme un mâle immature. Pour diagnostiquer précisément la cause de la mort et des blessures, l'oiseau a été porté à un Docteur Vétérinaire de Montbazin (M. Nodet) qui l'a autopsié. Il a pu établir que l'oiseau présentait une fracture du fémur droit, le sac aérien droit percé et un emphysème sous-cutané. Le gésier était plein et l'oiseau semblait en bonne santé générale. L'ensemble de ces éléments confirme que l'oiseau est mort suite à une collision brutale .

Discussion et recommandations

Pour les cas de collision sur la causse d'Aumelas (ou se situent les parcs éoliens incriminés), nous observons depuis quelques années la recrudescence d'oiseaux en chasse sur ce territoire , et notamment sur les zones de garrigue.

En effet, autrefois ces habitats de type causse à pelouse sèche et garrigue à Chêne kermès semblaient délaissés durant la période de reproduction au profit des périodes prénuptiale et postnuptiale.

Or aujourd'hui nous constatons que les oiseaux fréquentent le Causse d'Aumelas durant toute leur période de présence en France , y compris durant la période de nourrissage des oisillons .

Cette fréquentation continue semble être le fruit tout aussi bien d'oiseaux immatures que d'oiseaux adultes, d'oiseaux nicheurs que d'oiseaux non nicheurs. À ce stade, au vu de l'augmentation continue des noyaux héraultais et de leur distribution géographique centrée sur le Causse d'Aumelas, **ces 2 cas de mortalité identifiés en une seule année (par le biais d'un suivi léger de la mortalité)** nous laissent craindre que ces cas se renouvellent si aucune mesure n'est engagée pour limiter les incidences de ces infrastructures sur l'espèce.

C'est pourquoi un travail constructif a d'ores et déjà été mis en oeuvre avec la société EDF-EN afin :

- de préciser la compréhension de l'impact évolutif de ces éoliennes sur cette espèce ,
- de préciser les connaissances sur l'exploitation évolutive du Causse par les Crécerellettes
- d'engager des mesures pour réduire si ce n'est supprimer les incidences de ce parc sur l'espèce .

À noter également que le Schéma Régional Éolien de LR, en cours de finition, prend en considération dans ses annexes les zonages d'enjeux environnementaux (PNA entre autres) **mais laisse aux développeurs la responsabilité d'en tenir compte ou non au cas par cas dans les études d'impact** , ce qui ne semble pas de nature à faire évoluer significativement les pratiques actuelles .

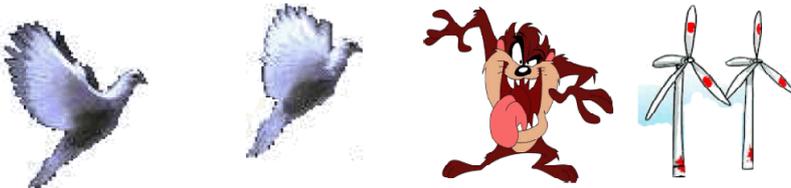
Revue de presse

05/03/2013 - **Les gorges de l 'Hérault cultivent Natura 2000 - Des mesures compensatoires ...**

http://ekodelamour.free.fr/public/midiLibre_2013_03_05_Les_gorges_de_lHerault_cultivent_Natura_2000.pdf

Le site 'montagne de la Moure et causse d 'Aumelas' a été désigné pour sa garrigue : ininterrompue sur plus de 9 000 hectares, c'est l'une des plus grandes représentantes au plan national et européen. Le lieu est aussi propice aux oiseaux, comme terrain de chasse et de nidification, pour bien des espèces dont certaines devenues rares comme **l'aigle de Bonelli , le bruant ortolan ou la fauvette**

pitchou. Outre ces trois oiseaux faisant l'objet d'enjeux prioritaires, **une population de busards cendrés** a été recensée et s'avère être la plus importante du département. Les techniciens de Natura 2000 doivent **trouver les modes de cohabitations entre les activités humaines et ces espèces** .



03/04/2013 - **Adoption définitive de la première loi écologiste de l 'histoire , sur l'indépendance de l'expertise et la reconnaissance des lanceurs d 'alerte**

<http://www.ronandantec.fr/index.php/propositions-de-loi>

Droit d'alerte en matière de santé publique et d 'environnement

http://ekodelamour.free.fr/public/Enviro2B_2013_04_04_Les_lanceurs_dalerte_desormais_proteges_par_la_loi.pdf

Toute personne physique ou morale a le droit de rendre publique ou de diffuser de bonne foi une information concernant un fait, une donnée ou une action, dès lors que la méconnaissance de ce fait, de cette donnée ou de cette action lui paraît faire peser un risque grave sur la santé publique ou sur l'environnement.

L'information qu'elle diffuse doit s'abstenir de toute imputation diffamatoire ou injurieuse.

http://ekodelamour.free.fr/public/senat_2013_04_03_loi_sur_les_lanceurs_dalerte.pdf

03/04/2013 - **Solaire : les Emirats arabes unis voient les choses en grand**

http://ekodelamour.free.fr/public/Enviro2B_2013_03_18_Solaire_les_Emirats_arabes_unis_voient_les_choses_en_grand.pdf

Comme à leur habitude, les Emirats arabes unis voient une nouvelle fois les choses en grand . Ainsi, leurs premiers pas dans le secteur du solaire sont des pas de géant, puisqu'ils ont démarré hier Shams-1, la plus grande centrale à concentration du monde.

10/04/2013 - **Bretagne - Une éolienne flottante bientôt au large du Croisic**

http://ekodelamour.free.fr/public/Enviro2B_2013_04_10_Une_eolienne_flottante_bientot_au_large_du_Croisic.pdf

A l'occasion du salon Thetis qui se déroule depuis hier à Brest , DCNS et Nass&Wind ont présenté Winflo. Ce prototype d'éolienne flottante doit être installée en 2014, au large du Croisic, en Bretagne.

Pascal Le Blanc

+33 (0)6 98 26 56 96

EkodelaMoure@ntymail.com



Adoptez l'éco-attitude



N'imprimez ce document que si c'est nécessaire